



QUELS FAITS POUR CHANGEMENT GARDE ASSIGNATION

Par **Visiteur23174**, le **05/11/2012** à **13:58**

Bonjour,

Séparée depuis août 2011 (je suis partie), je devais avoir la RP des enfants, mais après menaces de les enlever (c'est ce qu'il leur disait), j'ai accepté la RA, en précisant bien au juge que c'était contrainte et forcée, car trop de menaces. Bref, la juge a entériné et garde alternée 1 semaine/2 depuis presque un an maintenant. ONC février 2012. Mon avocate doit préparer l'assignation (on attendant le projet liquidatif).

Depuis un an, les enfants (9 et 13 ans) n'entendent parler de moi qu'en de mauvais termes, chez leur père (menteuse, voleuse, pétasse), bref, ils reviennent toutes les semaines en me rapportant ce genre de propos (à mes parents aussi). De plus, leur père ne leur parle que d'argent... il me donne une PA de 150 euros pour deux, juste pour payer les écoles, cantines, garderie (j'ai demandé une PA pour cela pour être sûre d'être payée). Il ne donne rien de plus.

J'achète les manteaux, chaussures, équipements sportifs et lui demande de me rembourser la moitié (car ils vont de l'un à l'autre). Il l'a fait un temps, mais depuis qq mois refuse. Idem pour les lunettes de la petite.

Il me fait des scènes pour un rien devant eux, et j'appréhende de le croiser. Il est en longue maladie. Il passe son temps au café où il emmène souvent la petite durant les vacances. Pas de remise en cause, je suis fautive, bref les enfants sont vraiment au milieu de tout cela. Aucune entente entre nous possible et pourtant, comme d'habitude, je fais le dos rond...

Les enfants vivent dans un climat intenable à mon sens, ils manquent de concentration en classe, les résultats baissent...

Je souhaite demander la garde principale dans l'assignation, mais mon avocate me dit qu'il faut des faits avérés...

Pour l'an dernier, j'avais des attestations de moralité ou de personnes ayant vu mon futur ex boire un peu trop (il continue mais connaît ses limites). Ces attestations doivent être trop vieilles ?

Que puis-je invoquer pour ce changement de garde ?